La Laïcité, défi du XXIe siècle

Author: Catherine Kintzler

Categories : Politique

Date: 14 avril 2016

Il y a des textes d'analyse politique rédigés avant les massacres de novembre 2015 que leurs auteurs préféreraient peut-être aujourd'hui ne pas avoir écrits – ou avoir écrits autrement. Il y en a d'autres au contraire qui rétrospectivement n'en prennent que plus de pertinence : le dernier livre de **Gérard Delfau** (1) (achevé durant l'été 2015) est de ceux-ci. Loin d'être démentie ou même affadie par la rupture de 2015, son analyse de la laïcité se nourrit des leçons de l'histoire, à tous les sens du terme, et offre à ses lecteurs des références solides pour réfléchir sur le passé, pour s'en inspirer et pour penser le présent. Le « bloc législatif laïque », loin d'être achevé, poursuit sa vie et aujourd'hui, plus que jamais, il se présente comme un défi planétaire : « le XXIe siècle sera laïc, ou ne sera pas ».

Comme en témoigne son vibrant avant-propos, le livre de Gérard Delfau s'inscrit dans l'aprèsjanvier 2015 avec une formule saisissante : « nous avons perdu notre innocence » (p. 13). Cette expression n'a pas le sens qu'elle pouvait prendre aux USA après septembre 2001 – l'innocence perdue ici n'est pas celle d'un peuple qui se croyait universellement aimé, ni celle d'une île -continent idyllique qui se découvre menacée et fragile. Le « nous » dont parle l'auteur s'applique tout particulièrement aux partisans et aux militants de la laïcité, trop longtemps bercés par l'incantation et le prêchi-prêcha, par la fausse évidence d'une idée dont ils ne voulaient plus connaître la difficulté et l'ampleur. Elle désigne aussi ceux qui, par générosité, ont lié question laïque et question sociale au point de les faire coïncider. Or la question laïque excède la question sociale. Vouloir cette coïncidence à tout prix, c'est rester désarmé devant les errements qui feignent d'ignorer la nature des groupes politiques se réclamant d'une guerre sainte. C'est se priver d'arguments face à ceux qui avancent les seules causes sociales pour rendre compte de la violence religieuse. La « sociologie de l'excuse » se nourrit de confusion conceptuelle et politique. L'auteur rappelle à juste titre (p. 71) qu'elle fut pratiquée sous une autre forme au début du XXe siècle par certains courants socialistes qui différaient le combat laïque au prétexte qu'il s'agissait d'une diversion bourgeoise destinée à freiner la lutte prolétarienne. Il y revient dans le cours de l'ouvrage, en abordant sans préjugés le discours de culpabilisation post-coloniale.

Rendue rétrospectivement encore plus béante par les massacres de novembre 2015 à Paris, encore plus révélatrice du mécanisme de « l'idiotie utile » par les agressions de Cologne, la rupture dont s'autorise l'ouvrage n'en fait cependant pas un livre de circonstance. Il s'agit surtout d'un ouvrage de fond qui doit faire référence. Un bilan détaillé réussit à conjuguer le récit historique et l'approche juridique pour les éclairer mutuellement. De la Révolution française à l'affaire Baby-Loup et aux enjeux européens de notre époque, c'est une fresque qui conserve le

souci du détail, et cela sans jamais ennuyer le lecteur, émaillée d'explications de texte judicieuses (par exemple les 4 premiers articles de la loi de 1905, le testament laïque de Jules Ferry) où l'auteur n'hésite pas à mettre à l'épreuve ses propres déclarations passées.

La fameuse loi de 1905 de séparation des Églises (noter le pluriel) et de l'État, y est bien sûr traitée avec une grande acuité et l'ampleur qu'elle mérite. L'auteur remet quelques pendules à l'heure en rappelant qu'il ne s'agit pas d'un compromis avec le catholicisme, ni de l'œuvre d'une majorité anti-religieuse revancharde : c'est le résultat à la fois d'une longue évolution de laïcisation des institutions et du sursaut d'un pays en crise qui se libère sous la menace d'un coup d'État militaire.

Et puis, on l'oublie trop souvent, cette poutre maîtresse du « bloc législatif laïque » est loin d'en épuiser l'alpha et l'omega ; elle ne couvre ni n'explique pas tout.

Après en avoir exposé le déploiement historique (où la période actuelle n'est pas en reste) et l'ampleur juridique, l'auteur propose une lumineuse représentation synoptique de ce « bloc législatif » dans un tableau commenté (pp. 170-171). Quand on parle du dispositif laïque, il faut notamment y inclure l'état civil et le mariage, la municipalisation des cimetières et des funérailles, le droit des associations, les droits des femmes, la laïcisation de l'hôpital public, la fin de vie, la question actuelle des « entreprises de conviction » et du droit du travail, ainsi que les questions politiques à l'échelle européenne et mondiale. Tous ces aspects sont abordés avec minutie et clarté, exemples et commentaires de décisions de justice à l'appui. Sans oublier bien sûr les lois scolaires qu'il est peu éclairant de vouloir rattacher à la loi de 1905 qu'elles précèdent, et qui poursuivent leur chemin aujourd'hui notamment avec la loi de 2004 interdisant le port de signes religieux ostensibles à l'école publique. À cet égard, on peut regretter que l'auteur reste muet sur les réformes scolaires qui, menées depuis trente ans toutes tendances politiques confondues, détruisent l'idée même d'instruction publique au profit d'une école publique « lieu de vie » assujettie à son extérieur et à la demande sociale, laquelle ne jure que par des « compétences » et des comportements : même si on y affiche une « charte de la laïcité », une telle école est-elle vraiment laïque? La laïcité scolaire ne consiste-t-elle pas avant tout à discipliner pour libérer, à installer la sérénité pour instruire et mettre les esprits debout, et non à saturer les élèves de bons sentiments et de discours édifiants sur des « valeurs » qu'une république laïque devrait se garder d'ériger en religion civile?

Ce point aveugle est d'autant plus étonnant (ou excusable!) que l'auteur, ancien sénateur, ancien vice-président du Parti radical de gauche, jette un regard lucide et sans concession sur les tentatives de « toilettage », les atermoiements et autres accommodements qui contournent la loi, ou qui adjectivent la laïcité pour mieux la dénaturer, quelle qu'en soit l'inspiration politique – et la gauche n'est pas spécialement épargnée. De façon très argumentée, il règle leur compte à la notion impertinente de « pacte laïque », aux tentatives récentes en faveur d'un régime dérogatoire pour l'islam, aux dérives communautaristes, ainsi qu'aux théories de saupoudrage et de diversion qui noient le concept de laïcité dans un pluriel destiné à l'affaiblir.

iPhilo La Philosophie en Poche http://iphilo.fr

Ce n'est pas uniquement par cet aspect critique que l'approche historique de la laïcité pratiquée par Gérard Delfau rejoint l'approche philosophique que j'ai présentée dans mes propres ouvrages (2) sur le sujet. La convergence thématique et politique des deux démarches, qui diffèrent par leurs méthodes et leurs outils, fait qu'elles s'instruisent et s'enrichissent mutuellement. Écrit dans un style fluide, ce livre clair, précis et complet peut être lu comme un récit, consulté comme un ouvrage de référence, et servir d'exemple pour nourrir et poursuivre un combat libérateur.

[On lira aussi la recension par Pierre Hayat dans le journal en ligne Respublica du 6 janvier 2015]

1 – La Laïcité, défi du XXIe siècle, Paris : L'Harmattan, 2015. Sur ce thème, Gérard Delfau a publié auparavant Du Principe de laïcité. Un combat pour la République (Paris : Les Éditions de Paris, 2005) et Éloge de la laïcité (Paris : Vendémiaire, 2012).

2 - Qu'est-ce que la laïcité ? (Paris : Vrin, 2007) et Penser la laïcité, (Paris : Minerve, 2014).

© Catherine Kintzler, *Mezetulle*, 2016 : cet article a été originellement publié le 10 février 2016 dans la revue Mezetulle, que vous pouvez retrouvez en suivant le lien.